



### Objectifs

Maintenir à niveau ses compétences et actualiser ses connaissances pour pouvoir continuer à exercer la fonction SSIAP1.



### Durée

14h – 2 jours



### Public

- Agent de sécurité incendie qualifié SSIAP1 ou titulaire du CAP AS ou CQP APS arrivant au bout des 3 ans de validité de sa qualification



### Pré-requis

- Etre titulaire de la qualification SSIAP1, ERP/IGH1 ou titulaire du CAP AS ou CQP APS et d'une qualification en secourisme en cours de validité (PSCI, SST, PSE, PSE2)  
- Etre apte physiquement, attesté par certificat médical de moins de 3 mois



### Nombre de stagiaires

10 stagiaires par session



### Type de formation

En Inter ou intraentreprise

## Référence réglementaire

Arrêté du 02/05/2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des établissements recevant du public (ERP) et des immeubles de grande hauteur (IGH).

## Contenu

### 1-La prévention (5h)

- Evolution de la réglementation en matière de prévention
- L'accessibilité des personnes handicapées en ERP et IGH

### 2-Les moyens de secours (3h)

- Revue des différents moyens de secours (extinction, SSIAP, SSI, Alarme et alerte, moyens facilitant l'action des sapeurs-pompier)
- Evolution de la réglementation en matière de moyens de secours

### 3-Mise en situation d'intervention (6h)

- Conduite à tenir pour procéder à l'extinction d'un début d'incendie
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité face à différents contextes :
  - fumées, incendie
  - évacuation des occupants et prise en charge d'une victime
  - méthode d'extinction d'un début d'incendie
  - protection individuelle
  - levée de doute
  - utilisation des moyens de communication mobiles

## Formateur

Préventionniste / Formateur incendie qualifié SSIAP 3

## Pédagogie

- Méthodes : Méthodes : Enseignements théoriques/Mise en pratique
- Moyens : Présentation power point & Vidéos pédagogiques / ERP avec SSI cat. A / Moyens d'extinction / Autres moyens
- Livret pédagogique remis en fin de formation

## Validation de la formation

- Présence des stagiaires à l'ensemble des séquences programmées attestée par fiches d'émargement.
- Test qcm d'évaluation des connaissances du candidat
- Attestation de formation délivrée à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation réussi au test